

AIPR – Niveau OPERATEUR

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

Programme



Objectif de la formation

- Appliquer la règle des 1 mètre devant les affleurants
- Rechercher en sécurité les réseaux et branchements en fonction des informations disponibles
- Arrêter les travaux si la position du branchement / réseau n'est pas comme attendue
- Connaître la règle des 4A



Public et prérequis

Public Salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit dans le cadre de travaux urgents soit en tant que conducteurs d'engins ou suiveurs, titulaires ou non des CACES® suivants :

- Engin de chantiers (R372M)
- Grues (R377M, R383M, R390)
- Chariots automoteurs de manutention (R389)
- Nacelle (R386)
- Pompe et tapis à béton

Prérequis Pas de pré requis
Carte d'identité à jour pour présentation à l'examen

Durée

Formation : 6 heures

Examen : 1 heure

Contenus

CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION

- Pourquoi l'AIPR, présentation du contexte réglementaire
- Les différents acteurs, leurs rôles et leurs obligations respectives (concepteur, encadrant, opérateurs)
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables.
- Les principaux documents
- Terminologie employée dans la réglementation anti endommagement

LA MISE EN OEUVRE DU CHANTIER

- Les documents nécessaires sur un chantier.
- Les piquetages et marquages au sol.
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier.
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.

Siège social : **FORGET FORMATION II – 4 rue de Châtillon – La Rigourdière – CS 57745 – 35577 CESSON SÉVIGNÉ Cedex**
Immatriculation au RCS N° 509 432 902 RCS RENNES – Déclaration d'activité N° 53350732635

www.forget-formation.com

SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- Savoir les localiser selon leurs classes
- Repérer les réseaux sur plan

TRAVAILLER À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- Les distances de sécurité à respecter selon les types de réseaux
- Les outils et méthodes à employer selon les cas, ce qu'il ne faut pas faire.
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.

EN CAS D'ANOMALIES

- Mesures à respecter en cas d'accident.
- La règle des 4A.
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.

Méthodes pédagogiques utilisées

Alternance d'apports théoriques et exercices intermédiaires

Moyens pédagogiques et encadrement

Moyens pédagogiques

- ✓ Salle de formation équipée d'ordinateurs / tablettes connectés à internet
- ✓ Livrets stagiaires

Encadrement

Formateur spécialisé doté d'une expérience professionnelle de 5 à 10 ans.

Modalités de suivi, d'évaluation et de validation

Suivi Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.

Evaluation Test théorique national (QCM) sur la plate-forme du MEEM (Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer)

Validation Attestation réussite à l'examen remise aux participants et à l'employeur en fin de formation qui permettra au chef d'entreprise de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA N° 15465*01

Responsable pédagogique : Philippe DUQUESNOY